



BULLETIN D'ADHÉSION 2024

À retourner par internet sur [HelloAsso](#)
ou par courrier : CSPHF - Coordination Soins Palliatifs des Hauts-de-France
Bâtiment Douai - 5^e étage - 199, rue Colbert 59800 LILLE
ou par mail : contact@cspfh.fr

2024 : UNE NOUVELLE ANNÉE POUR LES SOINS PALLIATIFS

La Coordination Régionale des Soins Palliatifs a pris part au débat ouvert depuis le lancement de la Convention Citoyenne, le 5 décembre 2022.

Les recommandations de nombreux rapports sur l'état des soins palliatifs constatent un accès et une offre de soins palliatifs insatisfaisants pour faire face aux besoins croissants, aux situations complexes et aux aspirations des personnes. Il y a des angles morts et des trous dans la raquette : domicile, structures sociales et médico-sociales et même, établissements de santé.

En 2023, la CSPHF a notamment animé des journées dans les territoires, avec les EHPADs. Elle assure, par convention avec l'ARS, désormais l'animation de la Cellule Régionale en soins palliatifs pour les Hauts-de-France.

Le dernier rapport du Pr. CHAUVIN, remis le 8 décembre 2023 *Vers un modèle français des soins d'accompagnement* et le projet de loi relatif à l'accompagnement des malades et de la fin de vie, sont scrutés par les acteurs des soins palliatifs. Des pistes de structuration de l'offre prennent forme : filières, aires d'intervention, organisations d'appuis,... ainsi que des modes de prise en charge : douleur, populations spécifiques, parcours gradués, plan personnalisé, maison d'accompagnement.

Chaque professionnel, chaque métier, chaque structure est concerné par les mesures qui seront prises.

Vous le constatez, cette année sera déterminante pour l'accès de tous à des soins palliatifs, mais les défis à relever restent encore nombreux.

Rejoindre la CSPHF-CAR permettra de façonner collectivement, un accompagnement de qualité des personnes en fin de vie, dans les territoires. Sur les fondements illustrés par le Conseil d'administration, nous vous joignons cette spirale de mots-clefs porteurs d'espérance.



Nous vous donnons rendez-vous le 13 décembre 2024, à Lille Grand Palais sur le thème :

SOINS PALLIATIFS : *Quelles identités face aux nouveaux défis ?*

Cette année, nous allons cheminer ensemble, les temps de rencontres ne manqueront pas. L'Assemblée Générale sera un temps fort.

C'est dans ce contexte que nous vous invitons à rejoindre la CSPHF. En nous rejoignant, vous adhérez à la Charte de la SFAP (Société Française d'Accompagnement et de soins Palliatifs) et aux statuts de la Coordination, accessibles sur notre site internet : www.cspfh.fr

Pour les personnes physiques, l'adhésion passe par le parrainage d'un membre adhérent, à défaut par un membre du bureau désigné.

Votre adhésion permettra de franchir une étape dans la reconnaissance et le développement des soins palliatifs à partir d'un PRS (Plan Régional de Santé) rénové. Notre ambition est de promouvoir les soins palliatifs pour préserver et renforcer la démarche et l'expertise palliative, garants d'une réponse de qualité.

Nous comptons sur vous.

Bien cordialement,

Pour le Conseil d'administration :

Le Président
Bruno DELAVAL

La Trésorière
Marie-Agnès HAMERS-JULIENNE



BULLETIN D'ADHÉSION 2024 À TITRE INDIVIDUEL, PERSONNE PHYSIQUE

Pour adhérer à titre individuel, en qualité de personne physique à la Coordination de Soins Palliatifs des Hauts-de-France, merci de remplir ce formulaire et nous le renvoyer avec votre cotisation à cette adresse : **CSPHF, Bâtiment Douai - 5^e étage - 199 rue Colbert 59800 Lille ; Par email à : contact@cspfh.fr ou par [HelloAsso](#).**

Coordonnées

NOM :

Prénom :

Adresse postale :

Complément :

Code postal :

Ville :

Téléphone :

Adresse email :

Adhésion (veuillez cocher la case correspondante)

Candidature d'adhésion (15€)
(Art. 5 des statuts et Art. 1 du R.I)

Renouvellement d'adhésion (15€)

Pour une nouvelle adhésion individuelle, les statuts prévoient à ce que vous soyez parrainé par un membre de la CSPHF, à défaut, un membre du bureau vous contactera

Parrainage (pour toutes les nouvelles demandes d'adhésion uniquement)

NOM et coordonnées du parrain :

Présentation rapide (profil, expériences et parcours professionnel et/ou associatif) :

Motivations pour adhérer à la CSPHF :



BULLETIN D'ADHÉSION 2024 À TITRE INDIVIDUEL, PERSONNE PHYSIQUE

Règlement (veuillez cocher la case correspondante)

Chèque libellé à l'ordre de la CSPHF d'un montant de €
(joint au bulletin d'adhésion 2024)

Versement de la cotisation par virement bancaire de €
IBAN : FR76 4255 9100 0008 0232 9103 978 (Merci de préciser l'année et l'objet du virement)

Donation (veuillez cocher la case correspondante)

Je souhaite faire un don à la CSPHF à hauteur de €
(toute donation d'une personne physique donne droit à un abattement fiscal)

Je ne souhaite pas faire de don à la CSPHF.

Autorisation (veuillez cocher la case correspondante)

J'autorise la CSPHF à m'envoyer par mail toutes les communications nécessaires à la vie de l'association (newsletter, revue de presse, invitation à des événements, assemblée générale etc.).

Je n'autorise pas la CSPHF

Je déclare avoir pris connaissance de la Charte et des statuts de la Coordination de Soins Palliatifs des Hauts-de-France et souhaite y adhérer.

Fait à :

Date :

Signature et/ou cachet :



www.csphf.fr



contact@csphf.fr



Coordination Régionale des
Soins Palliatifs Hauts-de-France



BULLETIN D'ADHÉSION 2024 EN QUALITÉ DE PERSONNE MORALE

Pour adhérer en qualité de personne morale, d'établissement ou de service à la Coordination de Soins Palliatifs des Hauts-de-France, merci de remplir ce formulaire et nous le renvoyer avec votre cotisation à cette adresse : **CSPHF, Bâtiment Douai - 5^e étage - 199 rue Colbert 59800 Lille ;** Par email à : **contact@cspfh.fr** ou par [HelloAsso](#).

Coordonnées

Dénomination :

Adresse postale :

Code postal :

Ville :

Complément :

Téléphone :

Adresse email entité :

Coordonnées du correspondant dûment mandaté par la structure

NOM :

Prénom :

Adresse postale :

Code postal :

Ville :

Complément :

Téléphone :

Adresse email personnelle :

Adhésion (veuillez cocher la case correspondante)

Nouvelle adhésion

Renouvellement d'adhésion

Cotisation (veuillez cocher la case correspondante)

30€ pour les associations bénévoles

60€ pour les structures médico-sociales

50€ pour les Dispositifs d'Appui à la Coordination (DAC)

150€ pour les établissements de santé



BULLETIN D'ADHÉSION 2024 EN QUALITÉ DE PERSONNE MORALE

Règlement (veuillez cocher la case correspondante)

Chèque libellé à l'ordre de la CSPHF d'un montant de €
(joint au bulletin d'adhésion 2024)

Versement de la cotisation par virement bancaire de €
IBAN : FR76 4255 9100 0008 0232 9103 978 (Merci de préciser l'année et l'objet du virement)

Donation (veuillez cocher la case correspondante)

Je souhaite faire un don à la CSPHF à hauteur de €
(toute donation d'une personne physique donne droit à un abattement fiscal)

Je ne souhaite pas faire de don à la CSPHF.

Autorisation (veuillez cocher la case correspondante)

J'autorise la CSPHF à m'envoyer par mail toutes les communications nécessaires à la vie de l'association (newsletter, revue de presse, invitation à des événements, assemblée générale etc.).

Je n'autorise pas la CSPHF

Je déclare avoir pris connaissance de la Charte et des statuts de la Coordination de Soins Palliatifs des Hauts-de-France et souhaite y adhérer.

Fait à :

Date :

Signature et/ou cachet :



www.csphf.fr



contact@csphf.fr



Coordination Régionale des
Soins Palliatifs Hauts-de-France